

FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°157

décembre 2023

BILLET DU MAIRE



Chères Fresselinoises, chers Fresselinois,

2023 aura été une année particulière au niveau météorologique faite de périodes de canicule, de forts coups de vent avant que la pluie ne fasse son retour et permette de lever toutes les restrictions de l'usage de l'eau.

En cette fin d'année, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent pour rendre le village accueillant et attractif : mon conseil municipal, adjoints et conseillers et l'ensemble du personnel communal. Remerciements également aux présidents, membres et bénévoles des associations qui ont animé FRESSELINES cet été.

Je voudrais saluer les commerçants qui se sont installés cette année : boucher, boulanger, coiffeuse mais aussi artisans, agriculteurs, restaurateurs qui par leurs activités participent à la vie de la commune. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La circulation dans le bourg a été perturbée par les travaux d'enfouissement du réseau électrique. Merci de votre compréhension. Tout a avancé correctement et les délais seront respectés, il restera à réaliser la pose des candélabres, la mise en service effective du réseau souterrain et l'enlèvement des poteaux. D'autres travaux sont envisagés pour 2024, en voirie, bâtiments (toiture école) et quelques aménagements dans le bourg.

Jean-Louis LAVERDANT
Maire de FRESSELINES.



Monsieur Jean Louis Laverdant,
Maire de Fresselines
Ainsi que l'ensemble de son conseil municipal,
Vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année
2024

FRESSELINES EST EN DEUIL

La disparition triste et brutale de notre Maire est survenue après la mise en page de ce bulletin. Dans le prochain numéro il lui sera consacré un article pour lui rendre un juste hommage.

L'ARBRE DE VIE



Parce que la mortalité des arbres s'accélère à cause de la sécheresse, de la canicule, des tempêtes, parce qu'ils sont des éléments indispensables pour la réduction des gaz à effet de serre, nous avons associé les enfants de l'école à la plantation d'un arbre près du

monument aux morts. Symbole de résistance c'est un ginkgo biloba qu'ils ont choisi de baptiser « Arbre de vie » le 27 novembre en mémoire du seul arbre à avoir survécu aux bombardements atomiques sur le Japon en 1945. Remerciements aux Serres de La Chapelle fournisseur de cette plante.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE

Suite à l'orage du 25 août il s'avère nécessaire de remplacer les cartes électroniques de la chaufferie et des sous-stations. Le conseil accepte le devis de l'entreprise Lemaire pour 11480,90 euros TTC. Déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assureur de la commune.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

- 1 - Le conseil alloue une subvention de 300 euros à l'amicale des sapeurs-pompiers de Dun le Palestel.
- 2 - Remplacement d'une armoire réfrigérée à la boulangerie : le choix se porte sur la proposition de Metro pour un armoire 2 portes (2277,60 euros TTC).
- 3 - Travaux bâtiments : réfection du pignon du groupe scolaire côté ouest. Un dossier sera déposé pour une demande de subvention DETR.
- 4 - Camping : Accord pour l'achat d'un nouveau mobil-home.
- 5 - Commission voirie : N. CHAMBELLANT rend compte des travaux envisagés par la commission. Un chiffrage sera demandé à Evolis.
- 6 -Évolution d'Evolis : Le conseil accepte le transfert de la compétence traitement des déchets de cinq communautés de communes du département ainsi que le transfert de la compétence SPANC par la communauté Creuse sud-ouest et la modification des statuts qui en découle.
- 7 -Service de soins infirmiers à domicile : Le conseil adopte à l'unanimité la motion demandant le maintien des antennes à Dun et Grand-Bourg.
- 8 - Bilan énergétique : M. le Maire présente le bilan établi par le SDEC pour les bâtiments communaux et l'éclairage public de 2019 à 2022.
- 9 - Salon de coiffure : suite au rejet par la préfecture de la délibération accordant un mois de loyer gratuit à

la nouvelle coiffeuse, le conseil décide d'accorder une réduction de 50% sur 2 mois.

10 - questions diverses

- accord pour une limitation à 30km/h pour les voies du Palot depuis la place de l'église comprise
- Le parking de Confolent, en accord avec le propriétaire a été déplacé et aménagé par les employés communaux. Un acte sera signé pour l'officialiser.
- M. CHEVALLIER signale que le projet de fusion du SIAEP avec celui du Val de Creuse a recueilli tous les avis favorables.
- RPI : M. le Maire a participé à une réunion sur son évolution ; une autre est programmée pour novembre
- Tilleul de la Chaise Gonnot : présentant un danger, il sera étêté cet hiver.
- Arbre mort au camping : il sera arraché et remplacé.
- Projet : une étape du mini tour creusois Fresselines Crozant.
- Félicitations à Françoise VALENTIN de Lavaudvieille nommée officier du Mérite Agricole.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE

- 1 – Bardage pignon ouest de l'école : deux entreprises sur les trois contactées ont répondu. En fonction des coûts, références et délais, le conseil retient la proposition Martinet (27809,50 euros HT). L'entreprise Degait était à 31940 euros HT.
- 2 – Dépistage du radon à l'école : Choix de la société BELLANGEON pour 654,17 euros HT. Autres propositions : EGEH (720 euros HT) et ALGADE (1095 euros HT).
- 3 – Reprise de matériel au SIAEP : accord du conseil pour reprendre une découpeuse thermique pour 150 euros.
- 4 - Admission en non-valeur : accord pour admettre en non-valeur une créance de 4869,40 euros.
- 5 – Colis de Noël : Acceptation de la proposition de la SAS Galland-Durand pour un coût global de 2371,95 euros TTC.
- 6 – Questions diverses
 - Un fonds de soutien à l'investissement des communes est reconduit par le Conseil Départemental. Fresselines pourra bénéficier de 29400 euros à utiliser avant fin 2026.
 - Prime pouvoir d'achat : le conseil la versera à l'ensemble des agents au taux maximum selon les clauses du décret.
 - Proposition de don d'un plâtre représentant Maurice Rollinat, réalisé par Gaston Thiéry, de la part du petit-fils de M. Blazy, ancien vice-président de l'association des Amis de Maurice Rollinat. Accord et remerciements du conseil
 - Vœux 2024 : samedi 20 janvier.



SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE

1 – Autorisation est donnée de pouvoir mandater avant le vote du budget 2024 des dépenses d'investissement dans la limite du quart de celles de 2023.

2 – Quatre décisions modificatives budgétaires portant sur des transferts de compte à compte sont adoptées.

3 – Contrat Boost Communes : accord du conseil pour signer le contrat avec le département. Une aide de 29400 euros peut être accordée au taux de 25% pour aménagement de voies communales et rurales, aménagement ou réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement d'espaces publics.

4 - Admission en non-valeur pour une somme de 12 073,38 euros.

5 – Redevance d'occupation du domaine public : Il sera demandé à Orange le versement de 3339,02 euros.

6 – Tarifs communaux : Les changements par rapport à 2023 sont les suivants,

- Locations de mobil-homes : A-B-C-D : juillet-août 310 euros ; hors saison : 200 euros la semaine,

- Salle polyvalente : locations aux particuliers de la commune : 140 euros, vin d'honneur : 60 euros ; week-end : 190 euros. Somme doublée pour les hors commune.

7 – Questions diverses

- Accord pour installation d'un barbecue au camping,

- Économie d'énergie : la mise en place de lampes LED pour l'éclairage public doit permettre une économie de 65% (étude SDEC),

- RPI : l'inspection académique propose que Fresselines accueille tous les enfants en 2 classes,

- Embellissement du bourg : à étudier. Les employés communaux pourraient réaliser une partie du travail.

- Broyeur de végétaux : des devis seront demandés.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE

Évolution du RPI

Il est mis fin au RPI Fresselines, Maison-Feyne et Villard, conséquence de la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée scolaire de septembre 2024.

Les Communes de Maison-Feyne et Villard décident la suppression de leur école.

La Commune de Fresselines accueillera en 2 classes l'ensemble des enfants.

Désignation des délégués au Syndicat Val de Creuse

Titulaires : Bruno CHEVALLIER et Franck PINET

Suppléants : Dominique PENOT et Nicolas CHAMBELLANT



FUSION DU SIAEP

Le projet de fusion du SIAEP Fresselines-Chambon Sainte Croix avec celui du Val de Creuse arrive à son terme.

Les statuts du nouveau Syndicat qui regroupera les Communes de Éguzon-Chantôme – Cuzion – St Plantaire – Orsennes – Lourdoueix St Michel – Fresselines – Chambon Ste Croix, ont été approuvés par les deux préfetures et les deux CDCI (Indre et Creuse).

Resteront à régler les transferts de biens et les mouvements financiers, cela durera plusieurs mois (voire années).

À compter du 1er janvier 2024 nous sommes donc desservis par le

« **Syndicat des Eaux du Val de Creuse** »

dont les coordonnées sont les suivantes :

Siège : 13 Rue de la mairie

36140 LOURDOUEIX SAINT MICHEL

Tél : 02 54 06 46 65

Adresse mail :

syndicat.des.eaux.creuse@wanadoo.fr

Comptable en charge du recouvrement :

Centre des Finances Publiques

14 Rue Jules Ferry

BP 212

36300 LE BLANC

Tél : 02 54 37 01 70

Nous espérons par cette nouvelle organisation sécuriser notre alimentation en eau potable et compter sur le savoir-faire d'agents spécialement formés à la gestion de l'eau.

Nos deux Communes Creusoises seront représentées dans le Comité Syndical et l'un de nos représentants aura une fonction de vice-président.

ACTION SOCIALE

COLIS AUX PERSONNES ÂGÉES

Comme chaque année l'approche de Noël est l'occasion pour les élus municipaux et les membres de la commission sociale d'aller à la rencontre des aînés de la commune pour leur remettre un colis de friandises.



Celui-ci a été préparé par la société « Papilles et Millésimes » et offert par la commune à 134 personnes de 75 ans et plus, à domicile ou en maison de retraite.

LE PÈRE NOËL A FRESSELINES

Vendredi 22 décembre 2023 vers 14 h 00, c'est avec étonnement et surprise que les enfants de



l'école de FRESSELINES ont vu arriver le Père Noël en calèche dans la cour de l'école.



Puis en présence du 1^{er} Adjoint Jean-Claude DUGENEST et de la 2^{ème} Adjointe Chantal COLAS, le Père Noël a remis à chaque enfant cadeaux et friandises.

Le Père Noël a souhaité à tous un joyeux Noël. Un grand merci à Edouard propriétaire du Haras d'EMAA et à Monsieur SYLVESTRE directeur d'Intermarché à DUN LE PALESTEL pour leur collaboration à cet évènement.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Le 23 septembre : Pierre MARIE et Natacha WALCZYK de Chanteloube

Décès

Le 10 novembre : Florence COLAS Épouse PETIT de L'Âge

Le 10 novembre : Edith PINET veuve FLEUR de La Renauchat

Le 14 décembre : Odette BARONNET Veuve PEROT de Chanteloube

Le 28 décembre : Jean-Louis LAVERDANT Maire de Fresselines

Inhumations

Le 02 novembre : Ginette LOUIS Veuve DARCHIS d'AIGURANDE (Indre)

Le 08 décembre : Jacky CAILLE de MANTHELAN (Indre et Loire)

TRAVAUX RÉALISÉS

PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



L'ancien bardage en bois de la salle polyvalente a été déposé et remplacé par un bardage métallique.

Le parking de Confolent est désormais situé vingt



mètres plus loin et est doté d'un portique interdisant l'accès aux camping-cars.

La porte de la cantine scolaire a été changée.

AUTRES TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique se sont poursuivis pendant tout le trimestre perturbant inévitablement la circulation dans le bourg.

Ces travaux comprennent d'une part l'enfouissement du réseau proprement dit, réalisé et financé par le SDEC pour le compte de la commune, d'autre part la rénovation de l'éclairage public à la charge de la commune : pose des candélabres et de leur équipement en lampes LED devant conduire à des économies de consommation devenues obligatoires ; ces travaux d'un montant de 95 563 euros TTC



bénéficient de subventions de l'état au titre du fonds vert et du SDEC.

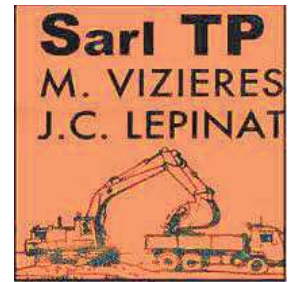
LES NOUVELLES BRÈVES

SARL TP VIZIÈRES-LÉPINAT

La SARL TP vous informe de la cessation d'activité à compter du 31 décembre 2023 pour cause de départ à la retraite.

Les gérants remercient tous leurs clients de leur avoir fait confiance depuis juillet 2005.

Il vous est désormais possible de faire appel à BM RENOV TP.



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture jeudi après-midi

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

Bulletin numéro 157 imprimé en 450 exemplaires. Imprimerie et façonnage ECP Guéret. Montage mrgx93.

Photo de la une de couverture :

Mrgx23

"FRESELINES NOTRE VILLAGE"

Parution trimestrielle

Directeur de publication:

Jean-Louis LAVERDANT

Comité de rédaction:

Marc Czapnik

Jean-Claude Dugeneat

Jean-Pierre Frasnedo

Jean-Louis Laverdant

Michel Rigaux

Jean-Patrice Rousseau

Christian Talabaza

MANIFESTATIONS PASSÉES

AUX RÊVES DU FRÈNE

Les 21, 22 et 23 juillet 2023, « Aux rêves du frêne » a tenu son Université Libre d'été, sur le thème « Nos modes de vie ». Il s'agissait de débattre sur les modes de vie actuels et leurs conséquences. Gilles CLÉMENT, invité d'honneur, célèbre jardinier-paysagiste creusois a



présenté les grands traits de sa pensée en insistant sur une approche globale de la situation et des décisions à prendre. 80 personnes ont pu dialoguer avec

l'invité. Vendredi soir, Éric BONHOMME, historien, a donné une conférence « l'automobile, libératrice et aliénante », fait marquant des cents dernières années dans l'évolution de nos modes de vie. Le samedi matin, Jean-Michel Dauriac, géographe, a brossé une grande fresque « Des genres de vie aux tribus numériques », exposant les mutations dans la vie des Français. À partir de ces trois interventions, l'association a proposé en soirée du samedi un apéritif-débat entre les conférenciers et le public.



Le samedi soir a été consacré à la science, avec une conférence « De l'infiniment petit à l'infiniment grand » de Laurent SARTRE, physicien et astronome amateur. Les spectateurs ont ainsi navigué

au sein d'univers de tailles très variables et terminé la soirée par l'observation des étoiles derrière l'EMR. Marie-France BOIREAU, professeur de littérature et Christine GUILLEBAUD, poétesse bien connue des Fresselinois ont consacré le dimanche matin à Juliette DARLE, occasion de découvrir ou mieux connaître cette femme à classer parmi les grands poètes du XXe siècle.

Un concert flûte-harpe organisé dans la salle du restaurant en partenariat avec « Fresselines sur Scènes », couronna ce week-end très riche. Cette année nous débattons sur le thème « Les quatre éléments ».

UNRPA



Samedi 2 Décembre a eu lieu le repas de fin d'année de l'UNRPA de Fresselines. Malgré le froid, une cinquantaine de participants a partagé dans la bonne humeur et en musique un succulent repas préparé par le traiteur de La



Chapelle à la Souterraine à la salle polyvalente.

Merci à la présidente Marinette MOREAU et toutes ses petites mains pour l'organisation de cette journée.

PARENTS DU RPI



Samedi 18 Novembre 2023 le repas du RPI. s'est déroulé à la salle polyvalente. Une centaine de personnes y a participé. Super repas et ambiance, grâce aux délégués de parents d'élèves qui ont organisé cette soirée avec succès. Jean-

Louis LAVERDANT, Maire et Chantal COLAS adjointe en charge du service scolaire étaient présents L'association des Parents du RPI qui regroupe les écoles de Maison Feyne, Villard et Fresselines créée en 2019 a pour but de faire des dons aux trois écoles afin de participer à leurs projets.



COMITÉ DES FÊTES

La traditionnelle soirée du fondu creusois du 21 octobre a réuni plus de 100 convives. C'est dans la bonne humeur que chacun a dégusté l'excellent repas préparé par le Comité des Fêtes.

L'orchestre La Paillole du Pays Dunois a très agréablement accompagné la soirée.



MANIFESTATIONS À VENIR au 1^{er} trimestre

UNRPA

Dimanche 04 février à 14 h : loto à la salle polyvalente

Samedi 16 mars à 11 h : assemblée générale suivi d'un repas



COMITÉ DES FÊTES

Samedi 10 février à 18 h 30 salle des mariages : assemblée générale suivie d'un repas

Samedi 17 février à 20 h : **concours de belote**



HORS SAISON MUSICALE

Dimanche 10 mars 15h30 : **concert à l'église**



L'ŒIL ET LA MAIN

Dimanche 17 mars à 15 h (heure à confirmer) : **Le printemps des poètes**



CREUSE IN VISION

Samedi 24 février 18 h 30: hommage à Jean-Louis LAVERDANT suivi de la **projection du film « Maître Cornille »** salle polyvalente.



LES AMIS DE FRESSELINES

Samedi 9 mars 14h30 : Inauguration des panneaux « **Itinéraire poétique Maurice Rollinat** »



NOUVELLE BRÈVE

À NOTER par les pêcheurs

À partir du 16 janvier les cartes de pêche pour l'année 2024 seront en vente au « Fournil de Clément » aux heures d'ouverture de la boulangerie.

1939-1945 à FRESSELINES

GEORGES JAYAT

Depuis quelques semaines la communauté de communes du pays Dunois a commencé une « **Collecte mémorielle** ».



BATAILLON ANNE AU COMPLET - 1944

Pierre VEYSSEIX, directeur des sites culturels et du tourisme attaché de conservation du patrimoine, se déplace à la rencontre des habitants dans les villages de la communauté.

Il s'agit de garder trace des souvenirs qui s'effacent, et donc de rencontrer les plus âgés - ou leurs proches - pour recueillir leur mémoire familiale de cette époque. Des photos, des courriers, des journaux, des documents, des enregistrements, des souvenirs, des témoignages du quotidien (laissez passer, tickets de rationnement...) peuvent éclairer les jeunes générations sur la vie en pays Dunois à cette période.

Les documents peuvent être remis numérisés à Mr. VEYSSEIX, email : p.veysseix@paysdunois.fr



A Fresselines
le jour du banquet d'adieux de la Mission Interalliée

Les documents remis en main propre seront scannés puis vous seront restitués.

MERCI à tous pour votre aide.

Doyen des hommes de la commune, Georges Jayat nous a quittés, il avait eu 95 ans le 14 juillet.



Issu d'une famille d'agriculteurs creusois et de maçons, il a débuté sa vie professionnelle à la ferme et s'est orienté suite à son service militaire vers l'armée de l'air, les transmissions puis la gendarmerie à partir de 1955.

Après plusieurs mois au Maroc et en Algérie, il est de retour en métropole en 1962, affecté successivement à Ahun, Rochechouart, Chénérailles et Boussac où il termine sa carrière avec le grade d'adjudant.

Il revient alors s'installer dans sa maison de Chanteloube, s'intéresse à la vie fresselinoise ; conseiller municipal de 1983 à 1989, secrétaire de l'association des personnes âgées ; attaché aux valeurs républicaines, il est aussi de toutes les commémorations.

Il profite avec son épouse, jusqu'au décès de celle-ci, d'une retraite paisible, cultive son jardin, lit beaucoup.

Mais l'âge et les problèmes de santé le contraignent à rejoindre il y a quelques mois la maison de retraite d'Eguzon où il a connu ses derniers instants.

Le conseil municipal a tenu à lui rendre hommage et à renouveler ses condoléances à ses enfants et à leurs familles.

« BM RENOV » devient « BM RENOV TP »

Créée en 1982 par Michel BERNARD et reprise par son fils aîné Yannick en 2001 l'entreprise améliore et rénove. Ce sont entre 5 et 10 chantiers de salles de bain annuels pour la faïence et la plâtrerie, une cinquantaine de travaux de maçonnerie allant de la rénovation à la réhabilitation complète ou globale sans oublier les actions d'entretien (murs, enduits, ...) que BM RENOV assure.



L'entreprise manifeste une préférence pour les matériaux traditionnels (sable, chaux, pierre, ...) comme pour sa dernière intervention importante sur le pont du Puyraud dans la rénovation des joints. Les petits travaux d'entretien (souche de cheminée, modifications et renforcement d'ouvertures, dallages neufs, petits ouvrages de béton armé, ramonages et travaux funéraires) sont également dans les compétences de l'entreprise.

Michel BERNARD avait initié ponctuellement la plâtrerie et l'isolation que Yannick a développé depuis 2007 dans la perspective d'amélioration des performances énergétiques des habitats notamment ruraux anticipant ainsi les réglementations de 2012 renforcées en 2020. Dans le même esprit il a étendu l'activité cheminées et poêles à bois par celle des poêles à granulés de la marque « **TURBOFONTE** » pour sa fiabilité, afin de proposer une énergie plus écologique.

Une conjonction d'opportunité (disponibilité d'un menuisier qualifié, reprise de machines-outils) a permis la création de l'atelier de menuiserie dès fin 2007. Avant son départ en retraite fin 2019 il a assuré la transmission de ses savoirs à un jeune recruté en 2014 et désormais en charge de l'atelier.

Initialement maçon-carreleur Michel BERNARD s'est progressivement tourné vers la mécanisation des chantiers afin d'améliorer le confort des équipes et l'innovation dans l'exécution des travaux. Yannick a poursuivi dans cette voie par la mise au point de techniques d'intervention dans des espaces restreints (filière assainissements compacts, petits matériels de démolition, de terrassement et de manutention) par exemple par la mise en œuvre d'une petite pelleteuse électrique radiocommandée.

Bien qu'ayant traversé des moments difficiles (difficulté de recrutement, départs, réduction d'effectifs) BM RENOV a su poursuivre son activité pour continuer de donner satisfaction à sa clientèle. En matière de formalisme administratif (ouverture de chantier, gestion de la facturation, comptabilité, suivi des appels téléphoniques, préparation et suivi des demandes d'assainissement) c'est à une jeune comptable que revient cette mission-clef depuis juillet 2016.

La transmission des savoir-faire de l'équipe de la S.A.R.L. Vizières-Lépinat est un projet motivant pour le développement de la filière assainissement d'une part pour passer au-delà des 10 chantiers annuels ainsi que pour le terrassement d'autre part mais également pour les aménagements d'accès, clôtures, démolitions tout en intégrant le tri et la valorisation des déchets de chantiers. C'est ainsi que s'engage la reprise de l'activité de la S.A.R.L. Vizières-Lépinat par un accord effectif depuis le 1^{er} janvier 2024 comprenant le rachat d'une pelle à chenilles de 15 tonnes et l'embauche de Jean-Claude LEPINAT.

Yannick BERNARD est joignable au 05 55 89 73 32.

Email : contact@bmrenovtp.fr

Bulletin municipal n° 157

« LA BELLE FRIPE »

Originaires de la Bourgogne, Sarah et sa famille ont choisi de s'installer en Creuse dans le hameau de Chatre, un choix correspondant à leur désir de calme et de tranquillité, et voilà



déjà six ans qu'ils y ont ouvert une friperie.

La Belle Fripe, comme son nom l'indique, est spécialisée dans la vente d'articles de seconde main, et propose un choix important, principalement des vêtements, chaussures et accessoires.

Les vêtements proposés, hommes, femmes et enfants, sont soigneusement sélectionnés et classés.

On y trouve deux espaces, un espace vrac, tout à un euro, et un espace boutique, prêt à porter d'occasion à petit prix.

Mais La Belle Fripe n'est pas seulement un espace de vente, Sarah réalise aussi des travaux de couture, retouches et réparations sur tout modèle de vêtement. La mise en place depuis peu du "bonus réparation" pour soutenir le pouvoir d'achat, permet de bénéficier de remises sur les travaux de réparation, et lutter contre la pollution par la réduction de l'empreinte carbone. L'adhésion est



actuellement en cours, en attente de labellisation.

La Belle Fripe reprend les vêtements, chaussures, linge, livres et petits objets qui encombrant les placards et permet de libérer de l'espace. En échange, une remise de 30% est consentie sur vos futurs achats.

Pensez à réserver un peu de votre temps pour une visite, vous apprécierez la diversité des articles à des prix abordables. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Contact Sarah : Téléphone 05.55.63.86.01

Horaires : Du mercredi au samedi de 10H à 12H et de 15H à 19H